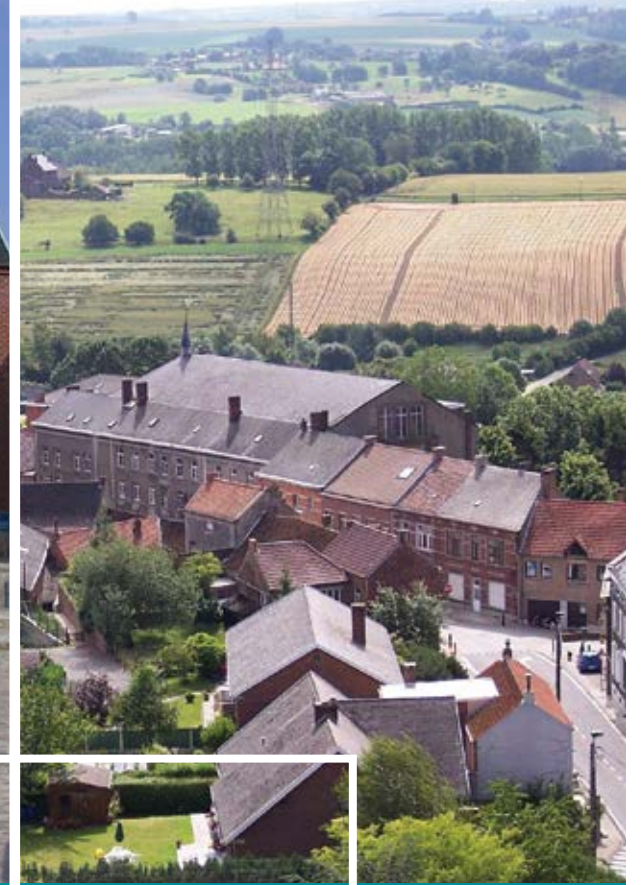


Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Juin 2018



n°157

sommaire



RURALITÉ 2



SPORTS 5



ÉCOLES 6

EDITO

**Virginal Paper bientôt en activité.
Une excellente nouvelle pour l'emploi et pour notre commune.**

La reprise de l'activité papetière à Virginal se profile dans le courant du mois de juillet, un an après la faillite d'Idempapers.

Terje Haglund, nouveau CEO de Virginal Paper, et des investisseurs scandinaves bénéficiant d'une expérience de plus de 20 ans dans le secteur de la production de papier concrétisent leur projet de redémarrer l'outil. Leur objectif est de développer des produits de spécialité à haute valeur ajoutée à prix compétitifs. Ils comptent bénéficier de la demande importante et croissante du marché des étiquettes et des emballages pour développer des produits haut de gamme à partir de la machine 4. Par contre, la fabrication de papier autocopiant avec la machine 3 est abandonnée.

Les recrutements vont bientôt commencer afin d'engager une septantaine de personnes.

Le gouvernement wallon, via la Sogepa, a accordé un prêt de 3.100.000 euros pour finaliser la reprise. Elle devient ainsi actionnaire minoritaire de la société.

Les 9 réunions de la task force regroupant les représentants de la Sogepa, de la Région wallonne, de la Province du Brabant wallon, de la Commune d'Ittre, de l'Intercommunale du Brabant wallon InBw et des

syndicats ont permis de rassembler autour d'une même table toutes les forces vives et de contribuer au succès de la reprise.

Nous nous réjouissons tous de l'aboutissement de ce projet mené dans la concertation.

Les premières opérations de nettoyage et de rangements des bureaux commencent.

Terje Haglund ambitionne de respecter les standards élevés de propreté et de présentation de l'usine, reflète d'une volonté d'efficacité, de rigueur et de recherche de qualité. Son souci est de créer un cadre de travail sécurisé et agréable pour les employés et les ouvriers afin qu'ils prennent plaisir à travailler et soient fiers de leur usine.

Nous tenons à exprimer toute notre reconnaissance au Gouvernement wallon et à son Ministre de l'économie pour les investissements importants consentis à Virginal essentiels à une reprise d'activité papetière. Vincent Vandrepol (Sogepa) et Jean Bernard, ancien

directeur technique d'Idempapers, qui se sont investis avec beaucoup d'énergie pendant un an pour relancer une activité industrielle sur le site de Virginal méritent tous nos remerciements.

Nous félicitons Terje Haglund d'avoir réussi son défi de fonder Virginal Paper et de créer 70 emplois. Nous lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle entreprise de production de papier de qualité à Virginal.





FESTIVAL FILM NATURE ITTRE

Toujours autant de succès pour la 3ème édition du Festival Film Nature Namur le jeudi 24 mai. Près de 500 élèves des nos écoles communales et libres se sont succédés tout au long de la journée qui s'est clôturée, en soirée, par une projection pour le public ittrois.



Cette année, nous avons compté sur la présence de Robert Henno, le réalisateur des 2 courts-métrages projetés : « Raconte-moi un vieux canal » (projeté pour les écoles) et « Au royaume d'Athena » qui parlent de la richesse de la biodiversité de notre région.



MARCHÉ FLEURI

C'est le 6 mai dernier que s'est tenu notre traditionnel marché aux fleurs sur le parking du centre à Virginal avec distribution de graines de fleurs et de terreau.



VISITE DES RUCHES AU PARC BAUTHIER

Ce 3 juin, les ruchers réunis d'Ittre vous avaient donné rendez-vous pour une visite des ruchers installés au parc Bauthier. Un stand didactique y était aussi disponible. Très beau succès pour cette journée.



DÉSHÉRBAGE À FAUQUEZ

Notre jument « communale », Charlotte a été mise à disposition de la commune par l'asbl « Les flocons ».

On la voit en mouvement, conduite par Jacques Wautier en train de désherber avec vigueur et professionnalisme, sans être rebutée par la pluie qui tombait ce jour-là.

Toutes les mauvaises herbes ont été dégagées en deux temps trois mouvements avec comme outil une bineuse agricole pas énérgivore pour un sou et surtout sans aucun pesticide.

Cette action a été rendue possible grâce au soutien financier de la Région Wallonne dans le cadre du programme « Générations rurales ».



JEUX INTERVILLAGES

C'est dans le cadre du Plan Communal de Développement Rural (PCDR) que les Jeux Intervillages d'Ittre (JIVI) se sont créés. Cette 3ème édition a été une nouvelle fois une belle réussite grâce à l'implication de toute une équipe et des participants de Fauquez, Haut-Ittre, Virginal et Ittre. Le samedi soir se tenait à La Valette le QUIZZ, une belle entrée en la matière pour l'ambiance avec des questions élaborées par Sophie et présentées par Richard. Ensuite le dimanche différents jeux sur le Petit contournement à vu, au final, la victoire de Virginal qui assumera avec fierté l'année prochaine l'organisation des Jeux.



MARCHÉ DES SAVEURS

Belle journée et beaucoup de monde pour cette édition du marché des saveurs.





TRAVAUX

FINITION RUE BRUYÈRE DE VIRGINAL



DÉBUT TRAVAUX RUE PAISIBLE ET DU PARADIS



RÉFECTION DE LA RUE DE LA MONTAGNE



FLEURISSEMENT

Notre service travaux s'active pour désherber...



...et fleurir nos beaux villages.



FÊTE DU CANAL

Très grand succès pour ces journées des 50 ans du canal.
Le vendredi 11 mai, une projection du film de Robert Henno :
« Il était une fois un vieux canal » qui a fait salle comble au théâtre de La Valette.



Le samedi 12 mai, le Syndicat d'Initiative nous avait concocté un copieux programme d'activités en partenariat avec plusieurs associations : promenades autour du canal, détente, promenades en bateau, défilé de mode et brocante « vintage » démonstrations de danse, etc. Le tout clôturé par un superbe feu d'artifice au-dessus du canal.



PLUS 120 NOUVEAUX CYCLISTES BREVETÉS DANS LES ÉCOLES DE ITTRE

Cette année ce sont plus de 120 enfants qui ont reçu leur brevet de cycliste à l'issue d'une formation les rendant autonomes et responsables dans leur déplacement cycliste sur la route.

C'est un projet porté depuis 7 ans déjà par la commune en collaboration avec les écoles et l'association Pro-vélo. Un magnifique projet qui a pu être réalisé grâce à de nombreux intervenants tous très motivés : les professeurs, les accompagnateurs bénévoles, les policiers et les gardiens de la Paix qui sortent sur le terrain avec les enfants. Merci à eux.

Les 120 enfants diplômés accompagnés par leurs parents ont été mis à l'honneur lors de la remise de brevets.

La collaboration des écoles, la confiance des parents et surtout la motivation et le sérieux des élèves ont été salués tout en rappelant les règles de sécurité : un vélo en ordre, un casque, un gilet de sécurité et ... de la concentration.

Merci et bravo à tous.



LA PROVINCE DU BRABANT WALLON A MIS EN PLACE UN RÉSEAU CYCLABLE POINTS-NŒUDS

Un réseau cyclable maillé de 1050 km à travers le Brabant wallon.

Il est relié aux réseaux existants et futurs développés en Flandre, dans les Provinces du Hainaut, de Liège et de Namur.

Vous souhaitez trouver le meilleur chemin en termes de sécurité, de rapidité et sans risque de vous perdre ? Alors ce système est fait pour vous ! Le système points-nœuds permet très simplement et rapidement d'organiser son itinéraire.

Vous trouverez tous les renseignements et itinéraires sur :

- <http://www.brabantwallon.be/bw/vivre-se-divertir/mobilite/reseau-points-noeuds/>

Ou

- sur votre moteur de recherche : « réseau cyclable points nœuds brabant wallon »

Belle découverte !!!



TOUTE LA COLLECTION MARTHE DONAS À L'ESPACE BAUTHIER !

Le Musée Marthe Donas expose l'entièreté de sa collection des œuvres de l'artiste, dans la chapelle et dans la maison qui fut la sienne.

Trois salles d'exposition pour un accrochage complet !

Une belle occasion pour le visiteur de découvrir en une fois les différents aspects de son œuvre au travers de ses apprentissages et des techniques utilisées.

Accrochage jusqu'au 5 août - Entrée gratuite pour tous
Jeudi et samedi de 13 à 17h - Dimanche de 11 à 17h

Musée
Marthe  Donas





MARCHÉ DES SPORTS

Cette première édition du Marché des sports au Centre sportif fut une totale réussite. Un public nombreux est venu à la rencontre des différents clubs sportifs présents et ont profité des différentes démonstrations et même y participer.

Une excellente organisation de la commune et du Conseil consultatif des sports en collaboration avec les clubs et la Régie communale autonome qui gère le centre sportif de Virginal.



FESTIVAL DU FOLKLORE À SAINT-GHISLAIN LUNDI 25 JUN 2018 À 15H00

DÉPART: 11H30 - QUARTIER DU TRAM - VIRGINAL
11H40 - GRAND PLACE - ITTRE
RETOUR: VERS 19H

PROGRAMME (SOUS RÉSERVE)



à 13h: repas seniors - Menu:

Entrée: salade, crudités, pommes de terre et poissons avec sauce
Plat: filet de volaille, sauce tomate, gratin et mesclun
Dessert: tarte du jour

PAF: 25 EUROS À VERSER SUR LE COMPTE: 8672 0910 0015 3916
INFOS ET RÉSERVATIONS: ARTHUR DEGHORAIN - 0475/59 86 05

Editeur resp.: Daniel Vankerkove, échevin du folklore - rue de la Planchette, 2 - 1460 Ittre



À L'INITIATIVE DE M. DANIEL VANKERKOVE, ÉCHEVIN DES SPORTS
ET DE MME HÉLÈNE DE SCHROUTHETE, ÉCHEVINE DE LA CULTURE

3ÈME GRANDE SOIRÉE REMISE DES MÉRITES SPORTIFS ET CULTURELS

LE VENDREDI 22 JUN 2018
À 19H00 AU CENTRE SPORTIF

D'ITTRE-VIRGINAL

RUE DE SAMME, 22 - 1460 ITTRE

DÉMONSTRATIONS SPORTIVES

BIENVENUE À TOUS

FUTBAL

INFOS: DANIEL VANKERKOVE - 0470/22 33 01



URBANISME

Relevés des permis d'urbanisme du 01/01/2018 au 01/05/2018

- 6 constructions d'une habitation unifamiliale
- 3 transformations habitation existante avec extension
- 1 dalle de stockage
- 3 transformations habitation existante
- 1 régularisation implantation d'un immeuble pour 2 logements



ÉCOLES COMMUNALES D'ITTRE (RUE JEAN JOLLY, 2) ET DE VIRGINAL (RUE DE L'ÉCOLE, 8 ET RUE DE LA LIBÉRATION, 15) : DES ÉCOLES OÙ IL FAIT BON GRANDIR

Chacun reconnaît l'importance de l'enseignement fondamental pour le développement et l'épanouissement de l'enfant, et pour sa préparation aux études ultérieures.

La qualité de notre enseignement communal est unanimement reconnue. Il se situe à un niveau tel que tous les élèves de 6^e année primaire ont réussi leur C.E.B. (certificat d'études de base) l'an dernier.

Voici une liste de services et avantages que la Commune offre à vos enfants :

- Psychomotricité en maternelle ; modules psychomoteurs intérieurs et extérieurs
- Cours de néerlandais, sous forme ludique dans toutes les classes maternelles, et de manière plus structurée dès la 1^{ère} année primaire
- Cours de natation de la 1^{ère} primaire à la 4^{ème} primaire
- Initiation à diverses activités sportives en 5^e et en 6^e primaire

- Remédiation pédagogique dans toutes les classes du primaire
- Dépistage par une logopède attachée à l'école
- Organisation d'excursions, de classes de dépaysement, de classes de neige (5^e et 6^e primaires)
- Possibilité de participer aux repas chauds (Inscription mensuelle)
- Distribution gratuite de potage (de novembre à mars)
- Jeux/livres offerts pour la Saint-Nicolas, Noël, Pâques et pour la fin d'année
- Etude dirigée après la classe et un large éventail d'activités extrascolaires
- Equipe enseignante très attentive au bien-être des enfants
- Accent mis sur le développement de l'enfant par le biais des jeux (math, lecture, éveil, ...), des activités artistiques... en maternelle

- Bâtiment et cour de récréation de l'école maternelle indépendants de ceux de l'école primaire
- Classes accueillantes grâce au travail des enfants qui réalisent des panneaux artistiques, des fresques murales, des activités graphiques...
- Grande diversité dans les projets élaborés tout au long de l'année.

INFOS- RENSEIGNEMENTS – INSCRIPTIONS

Ecole de Virginal

Monsieur Nicolas JOACHIM, directeur – 067 64 71 23
direction.ecv@ittre.be

Ecole d'Ittre

Monsieur Maxime TRONION, directeur – 067 64 71 22
direction.ecv@ittre.be



VOYAGE DES AÎNÉS À BOUILLON LE 21 JUIN 2018

- départ de VIRGINAL (Plateau du Tram) à 7h30
- départ d'ITTRE (Grand-Place) à 7h45

Programme :

- Visite du château
- Repas de midi pris au restaurant panoramique « La Crête des Cerfs »
- Visite de l'Archéoscope

Remarque : le groupe sera divisé en 2 pour ces 2 visites, l'une se fera le matin, l'autre après le repas.

Prix : 42 euros à verser sur le compte BE72 0910 0015 3916 de l'Administration communale d'Ittre avec la mention « BOUILLON »

Réservation obligatoire avant le paiement : Deghorain Arthur – 0475/598605



DERNIER VOYAGE DES AÎNÉS EN 2018

Jeu 13 septembre : Maastricht

- Visite guidée de la ville
- Repas du midi (à la Brasserie Bonhomme)
- Mini-croisière sur la Meuse

P.A.F. : 42 euros à verser sur le compte BE72 0910 0015 3916 de l'Administration communale d'Ittre avec la mention « MAASTRICHT »

Réservation obligatoire avant le paiement : Deghorain Arthur – 0475/598605



Voyageons dans le temps

Enfin les vacances !!!
Tu as
Très envie
de t'amuser ?

Viens donc nous rejoindre
Pour 1, 2, 3 ou même 4
Super semaines
D'Animations Vacances

Maison Chabeau et Salle Polyvalente de Virginal

Au programme :

Des jeux, des histoires, des chansons, des bricolages, des excursions :
Une ferme médiévale, Boudewijn seapark, le bois des rêves, le Mont-Mosan, Imagipark, une balade à vélo, des ateliers, de la danse, des chansons, des grands jeux,
des ateliers culinaires, la préparation de la « Fancy Fair »
du 13 juillet et du spectacle de clôture du 31 août, ...

Le tout entouré de tes amis et de chouettes animateurs !!!

Du 2 au 13 juillet et du 20 au 31 août
De 10h à 16h

PAF : 10€ par jour pour le 1^{er} enfant / 8€ pour le 2^{ème} enfant / 6€ pour le 3^{ème} enfant et les suivants

(Possibilité de déduction fiscale et attestation mutuelle)
Infos : Possibilité d'accueil à partir de 7h30 jusque 18h(30)
Infos complémentaires et talon d'inscription sur le site www.ittre.be
Service extrascolaire : 067/79.43.38 – 0472/48.10.07
serviceextrascolaire@ittre.be
Inscription préalable avant le 15 juin 2018

ATTENTION

BÉBÉS, ENFANTS EN BAS ÂGE

- ▶ N'abandonnez pas un bébé ou un enfant dans une voiture.
- ▶ Les enfants se déshydratent plus vite (surtout en cas de fièvre) qu'un adulte, il faut les hydrater plus que d'habitude.
- ▶ Protégez-les du soleil (chapeau, tee-shirt, crème solaire).



PERSONNES ÂGÉES

- ▶ N'attendez pas une forte chaleur pour prendre contact avec votre médecin traitant, votre infirmière à domicile et/ou votre aide-soignant, surtout si vous prenez des médicaments.

PRÉVENTION OZONE

Même si les fortes concentrations d'ozone sont un phénomène typiquement estival, il est **nécessaire de réduire la formation d'ozone tout au long de l'année**:

- ▶ empruntez les transports en commun ou enfourchez votre vélo plus souvent,
- ▶ faites entretenir votre voiture régulièrement,
- ▶ conduisez calmement, sans accélérations ni freinages brusques,
- ▶ préférez les peintures à base aqueuse et les produits d'entretien sans solvants,
- ▶ faites entretenir votre chauffage une fois par an par un spécialiste.



En cas de fortes chaleurs,
écoutez les médias.

PLUS D'INFOS

www.aviq.be
www.awac.be
www.irceline.be
www.meteo.be

0800 16210
appel gratuit Seniors

0800 16061
appel gratuit Handicap

Avec la collaboration de:

Ozone et fortes chaleurs
SOYONS SOLIDAIRES

Aidons les personnes isolées et sensibles qui nous entourent



Wallonie
familles santé handicap
AVIQ

AVIQ n° Santé

SOYONS SOLIDAIRES

En présence d'une forte chaleur ou pics d'ozone, soyez vigilants avec les personnes de votre entourage, et particulièrement avec les personnes les plus sensibles:

- ▶ bébés et enfants en bas âge,
- ▶ seniors,
- ▶ malades chroniques,
- ▶ personnes sous traitement régulier,
- ▶ personnes isolées.

Les personnes isolées et/ou âgées de votre quartier nécessitent davantage d'attention par temps chaud.

FORTES CHALEURS

Troubles liés aux fortes chaleurs:

- ▶ douleurs musculaires, crampes, spasmes;
- ▶ faiblesse et fatigue, température corporelle élevée, transpiration abondante, pâleur, maux de tête, nausées ou vomissements;
- ▶ le « coup de chaleur »: l'organisme ne parvient plus à contrôler sa température, qui peut dépasser les 40°. La peau est rouge et sèche. La personne est confuse. Sans assistance médicale, le coup de chaleur peut mener jusqu'au coma.

PICS D'OZONE

Troubles liés aux pics d'ozone:

- ▶ essoufflement lié à des problèmes cardiaques et /ou respiratoires,
- ▶ irritations des yeux,
- ▶ maux de tête,
- ▶ maux de gorge.



QUE FAIRE EN CAS DE MALAISE ?

- ▶ Prévenez immédiatement le médecin traitant ou de garde.
- ▶ Si la personne est confuse et présente une température anormalement élevée: appelez immédiatement le 100 ou le 112.

Et de toute façon, en attendant le médecin:

- ▶ offrez de l'eau à la victime et humidifiez ses vêtements,
- ▶ assurez un apport d'air frais.



QUELQUES CONSEILS

Lors de fortes chaleurs et de pics d'ozone:

- ▶ buvez beaucoup d'eau contenant des sels minéraux (eau minérale, bouillon froid, etc.);
- ▶ restez à l'intérieur, particulièrement en cas de pics d'ozone;
- ▶ fermez les fenêtres, tentures, stores et volets pendant la journée et aérez pendant la nuit, quand les températures sont retombées;
- ▶ cherchez l'ombre et les endroits frais;
- ▶ si vous devez fournir des efforts intenses, prévoyez-les de préférence tôt le matin ou le soir après 20 heures;
- ▶ évitez l'alcool et les boissons sucrées;
- ▶ n'abandonnez jamais une personne ou un animal dans votre voiture en stationnement.



ELECTIONS COMMUNALES & PROVINCIALES DU 14 OCTOBRE 2018 : ASSESSEURS VOLONTAIRES



Souhaitez-vous être un citoyen actif lors des prochaines élections communales et provinciales du 14 octobre 2018 en assurant le rôle d'assesseur dans un bureau de vote ou dans un bureau de dépouillement ?

Les assesseurs participent au bon déroulement des opérations électorales. Dans les bureaux de vote, ils sont chargés de contrôler et confirmer la présence des électeurs, d'apposer sur la carte électorale le timbre portant la date du scrutin et d'assister le président du bureau dans ses diverses missions. Dans les bureaux de dépouillement, les assesseurs sont principalement chargés de procéder au dépouillement et au comptage des

bulletins de vote. La réglementation prévoit que l'exercice de la fonction d'assesseur donne droit au paiement d'un jeton de présence.

Conditions à satisfaire :

Afin de pouvoir remplir les fonctions d'assesseur, il faut être électeur sur les listes électorales de la commune d'Ittre et être disponible le dimanche 14 octobre dès 7h30 pour les bureaux de vote et dès 13h30 pour les bureaux de dépouillement.

Si cette fonction vous intéresse, **n'hésitez pas à contacter le Service des Elections au 067/79.43.27 pour toutes les informations utiles.** Vous pouvez également télécharger le formulaire d'inscription sur le site internet de la commune d'Ittre et le remettre en nos guichets du Centre Administratif (rue de Planchette, 2), avant le 10 septembre.



Rappelons que les candidats aux élections présents sur une liste électorale, ainsi que les témoins de partis, ne peuvent pas être membres d'un bureau électoral (président, secrétaire et assesseurs).

En raison de la mise en œuvre du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), nous ne publierons que les annonces « mariages-décès-naisances » pour lesquelles nous aurons reçu une autorisation écrite des ayants-droits.



MARIAGES

DETRY GEOFFREY ET RICHE CATHY :

le 17/03/2018 à Ittre

CHEVALIER CHRISTOPHE ET LEROY VINCIANE :

le 24/03/2018 à Ittre

GILSON MATHIEU ET BASTELEUS SVEN :

le 14/04/2018 à Ittre

PARDOËN JÉRÉMY ET KUCMA WENDY :

le 21/04/2018 à Ittre

LAPORTA NICOLAS ET PHILIPPART SALOMÉ :

le 21/04/2018 à Ittre

VAN DROOGENBROECK MICHEL ET BOUDART ISABELLE :

le 4/05/2018 à Ittre

LOXHAY SÉBASTIEN ET DE BOCK VALÉRIE :

le 12/05/2018 à Ittre

DELVAUX JÉRÔME ET DEBESSEL PRYCILA :

le 2/06/2018 à Ittre



DROIT DE VOTE DES CITOYENS EUROPÉENS ET NON-EUROPÉENS

Les ressortissants européens et non-européens peuvent prendre part à l'élection communale, moyennant les conditions suivantes :

- avoir 18 ans au plus tard le jour de l'élection ;
- être inscrits au registre de population de la commune ou au registre des étrangers (à l'exclusion du registre d'attente) au plus tard le 31 juillet 2018 ;
- jouir de leurs droits civils et politiques, c'est-à-dire ne pas être suspendus ou exclus du droit de vote le jour de l'élection ;
- introduire et compléter une demande d'inscription sur le registre des électeurs de la commune pour le 31 juillet 2018.

En outre, les ressortissants des Etats non-membres de l'Union européenne doivent répondre aux conditions suivantes :

- avoir établi leur résidence principale en Belgique, sur base d'un titre de séjour légal, de manière ininterrompue pendant les 5 ans précédant l'introduction de la demande, soit le 31 juillet 2018 au plus tard ;
- faire une déclaration par laquelle ils s'engagent à respecter la Constitution, les lois du peuple belge et la Convention de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

Important ! Si vous avez déjà été inscrit lors de précédentes élections communales, vous recevrez automatiquement une lettre de convocation.



Les formulaires d'inscription sont disponibles au service Population ainsi que sur notre site (www.ittre.be). Vous pouvez déposer ce formulaire, complété et signé, **avant le 1er août 2018 auprès du service Population, rue de la Planchette 2 à 1460 Ittre. Vous pouvez également le transmettre par courrier ou par mail (population@ittre.be).**

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service Population au 067/79.43.27.



Maintenir un lien social, bavarder autour d'une tasse de café, besoin d'aide pour une course urgente (au sein du village), se rendre à la pharmacie, déposer une lettre à la poste, ...

La Maisonnée s'adresse à toutes personnes éprouvant le besoin. L'objectif est de créer de belles relations amicales entre les résidents et les citoyens du village.

Ce service est évidemment **GRATUIT !**

Où ? Chez vous, Ittols

Date ? Tous les 1^{er} vendredis du mois

Heure ? A partir de 9h jusque 12h

Comment ? Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter notre éducatrice emilie.vanherrewegen@laimaisonnee.be ou par tél : 0434/35.04.51



Prochain Conseil communal :

LE 26 JUIN 2018 – 19H
GRAND PLACE, 2 – ITTRE



TESTEZ VOS COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

À l'heure du digital, pensez-vous maîtriser les outils numériques? La maîtrise des nouvelles technologies facilite la communication avec votre entourage et vous permet d'être plus performant sur le marché du travail. Grâce aux compétences numériques, vous pouvez :

- traiter de manière efficace l'information trouvée sur internet,
- créer du contenu numérique et être un artiste sur la toile,
- communiquer en ligne vos informations,
- résoudre vos problèmes techniques
- et surfer en toute sécurité.

Grâce à ce test créé par le SPF Economie, évaluez le niveau de vos compétences numériques et devenez un véritable « digital master » !

Plus d'infos : visitez et jouez sur le site www.digitalduel.be



Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Daniel VANKERKOVE,**
Echevin de l'Information - 0470/ 223 301

Coordinateur communal : **Angel Antuna**

Graphisme et mise en page :
Nancy Dutoit - Inform'Action asbl

Impression : **Imprimerie Delferrière**